

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENTION DE VISA

>>TOUS LES DEMANDEURS

- ✓ Passeport en cours de validité (disponibilité d'au moins 1 page libre pour apposer le visa est nécessaire)
- ✓ Exemple de formulaire de demande de visa avec une photo d'identité (format 45mm X 45mm)

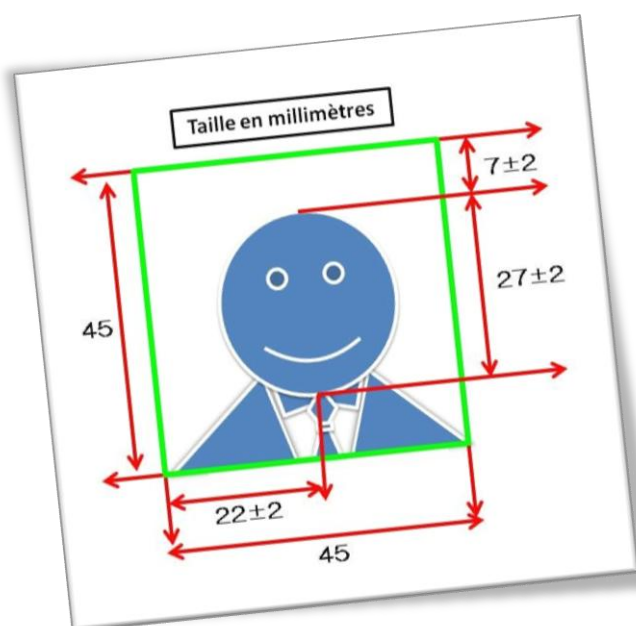


Photo d'identité pour VISA

★La photo doit être collée à la partie indiquée sur le formulaire de demande de VISA. La photo agrafée au formulaire **NE SERA PAS ACCEPTÉE.**

★La photo doit être de la bonne taille. La photo dont le format ne respecte pas les exigences de l'Ambassade **NE SERA PAS ACCEPTÉE.**

Votre strict respect est apprécié.

- ✓ Le demandeur doit apparaître seul dans la photo.
- ✓ La photo ne doit pas être prise plus de six mois avant la présentation.
- ✓ Le fond doit être blanc, sans objets, ni dessins ou ombres.
- ✓ Les expressions du visage dans la photo doivent être des expressions normales (pas exagérées).
- ✓ Les cheveux ne doivent pas occulter les traits du visage.
- ✓ Les lunettes doivent pas refléter la lumière ou l'ombre sur les traits du visage.
- ✓ Ne portez pas de lunettes de soleil.
- ✓ Ne portez pas de bandeaux, casquettes, etc.

>>VOYAGES D'AFFAIRES

- ✓ Réservation du billet d'avion aller-retour (montrant le plan de vol)
- ✓ Lettre d'invitation(émanant de l'institution japonaise ou personne invitante)
- ✓ Preuve d'hébergement pour toute la durée du séjour (réservations d'hôtel au nom de l'intéressé Courriels de confirmation de réservation acceptés)
- ✓ Programme de séjour (utiliser le formulaire standard)
- ✓ Relevé du compte bancaire (des 3 derniers mois)
- ✓ Dernière fiche de paye du demandeur
- ✓ Lettre de mission de votre entreprise précisant le motif et la durée de votre déplacement ainsi que la prise en charge des frais de séjour Elle doit également comporter le cachet de la société
- ✓ Les documents de l'entreprise (régistre de commerce, carte de commerçant ou d'importateur, attestation IFU)
- ✓ Attestation d'emploi du garant au Japon (en cas d'invitation par une personne physique)
- ✓ Registre de commerce de l'entreprise japonaise concernée(en cas d'invitation par une personne morale)
- ✓ Lettre de garantie en japonais (au cas où le garant prenait en charge les frais de séjour du voyageur)
- ✓ Frais de visa: **14,000 FCFA** (entrée simple) / **29,000 FCFA** (entrée multiple)

Rappel: La présence physique du demandeur de visa lors du dépôt de la demande est obligatoire.

Delai de délivrance de VISA

- Les visas sont, en général, délivrés dans un délai de 3 à 5 jours ouvrés à partir de la date de dépôt du dossier original. Cependant, certains cas peuvent nécessiter plusieurs semaines. Nous vous prions de bien vouloir tenir compte de ce délai pour commencer la procédure suffisamment à l'avance.

>>VISITE A UNE CONNAISSANCE OU TOURISME

- ✓ Réservation du billet d'avion aller-retour (montrant le plan de vol)
- ✓ Preuve d'hébergement pour toute la durée du séjour (réservations d'hôtel au nom de l'intéressé Courriels de confirmation de réservation acceptés)
- ✓ Programme de séjour (utiliser le formulaire standard)
- ✓ Frais de visa: **14,000 FCFA** (entrée simple)

ET

-Si le demandeur se prend en charge lui-même les frais du séjour au Japon

- ✓ Relevé du compte bancaire + fiche de paie (des 3 derniers mois)

-Si la personne invitante prend en charge les frais du séjour du demandeur

- ✓ Lettre d'invitation (émanant de l'institution japonaise ou personne invitante)
- ✓ Lettre de garantie (formulaire standard)
- ✓ Justificatif de domicile de l'invitant : le Juminhyo [住民票] ou les réservations d'hôtel (Courriels de confirmation de réservation acceptés)
- ✓ Attestation de solde bancaire de l'invitant [銀行残高証明書]

Rappel: La présence physique du demandeur de visa lors du dépôt de la demande est obligatoire.

Delai de délivrance de VISA

- Les visas sont, en général, délivrés dans un délai de 3 à 5 jours ouvrés à partir de la date de dépôt du dossier original. Cependant, certains cas peuvent nécessiter plusieurs semaines. Nous vous prions de bien vouloir tenir compte de ce délai pour commencer la procédure suffisamment à l'avance.

**LISTE DES DOCUMENTS
A FOURNIR POUR L'OBTENTION DE VISA**

>>VISITE OFFICIELLE OU DIPLOMATIQUE

- ✓ Réservation du billet d'avion (montrant le plan de vol)
- ✓ Note Verbale émanant du Ministère des Affaires Etrangères(MAEIAFBE)
- ✓ Lèttre d'invitation(émanant de l'institution japonaise ou de la personne invitante)
- ✓ L'ordre de mission (émanant de la structure ou Ministère de tutelle)
- ✓ Frais de visa: **Gratis**

Delai de délivrance de VISA

- Les visas sont, en général, délivrés dans un délai de 3 à 5 jours ouvrés à partir de la date de dépôt du dossier original. Cependant, certains cas peuvent nécessiter plusieurs semaines. Nous vous prions de bien vouloir tenir compte de ce délai pour commencer la procédure suffisamment à l'avance.

Pour toutes questions relatives aux autres types de visa ou relatives aux documents, veuillez contacter le service consulaire de l' Ambassade du Japon en République du Bénin